

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 610

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264435>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XII^e Journée d'Education à Neuchâtel

27 et 28 Février 1942 (Aula de l'Université)

organisée par

la Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, la Société pédagogique neuchâteloise, la Fondation Pro Juventute, la Ligue Pro Familia, avec le concours d'Associations pédagogiques de la région.

La préparation maternelle et paternelle des jeunes

C'est la famille qui fait la société, et c'est la femme qui fait la famille.

C'est dans la paternité seule, mais dans la paternité complète, consciente, c'est-à-dire dans l'éducation de l'enfant que l'homme en vient à sentir tout son cœur.

A. VINET.

J.-M. GUYAU.

I. Rôle de la famille

Vendredi 27 février dès 20 heures : Conférences publiques et gratuites :

Comment éduquer nos filles à leur tâche éducatrice de mères !

Mme Blanche HEGG-HOFFET, Dr ès lettres. (Ittigen, Berne).

Quand nos fils seront des pères !

M. J.-H. GRAZ, directeur du Service de l'enfance. (Lausanne).

II. Rôle de l'Ecole

Samedi 28 février, dès 9 heures précises :

9 heures. Inauguration officielle par M. le Conseiller d'Etat Camille BRANDT, chef du Département de l'Instruction publique.

9 h. 30. Joies et devoirs de la maternité :

essais scolaires d'éducation maternelle.

Mme Marguerite EVARD, Dr ès lettres. (Saint-Sulpice, Vaud).

10 h. 30. Formons la jeunesse en faveur de l'éducation dans la famille.

M. Georges CHEVALLAZ, directeur des Ecoles normales du canton de Vaud. (Lausanne).

14 h. 30. Adolescents d'aujourd'hui, parents de demain.

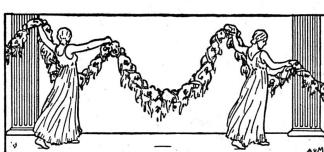
M. Pierre BOVET, professeur à l'Université de Genève.

Prix des places : Fr. 2.— pour la journée ; Fr. 1.— la demi-journée.

Fr. 1.— pour les membres des corps enseignants.

les autres. L'art de Mme Piot est plus sobre, plus classique ; Mme Buenzod a plus de fantaisie, plus d'imagination, elle cherche des formes, elle innove. Mme Piot se contente d'habiller d'une robe de parchemin toute simple un Molier, et de rouge tragique un Tristan et Iseult ; Mme Buenzod habille somptueusement un Claudio ou un Verlaine. Les deux procédés sont également justes et l'on voudrait avoir dans sa bibliothèque des œuvres d'art de ces deux habiles artisanas.

S. B.



A travers les Sociétés

La liquidation de l'Hôtel Seehof à Hilterfingen.

Nous apprenons avec beaucoup de regrets que la Coopérative d'exploitation de ce charmant Hôtel Seehof — qui a été le lieu de tant de rencontres féminines et a procuré à tant de nos amies de si belles journées de repos sur les rives souriantes du lac de Thoune — a été obligée, lors de son Assemblée générale du 24 janvier dernier de prendre la décision de liquidation. Les circonstances par trop défavorables de ces deux dernières années n'ont pas permis à l'hôtel de résister plus longtemps à la crise, et vu le coût élevé de son entretien et l'incertitude des recettes d'exploitation, la liquidation a été estimée la seule solution possible. L'hôtel reste toutefois ouvert, et espère recevoir de nombreuses visites, toutes les recettes encassées ne pouvant qu'améliorer les conditions de sa liquidation.

L'activité de « Pro Juventute ».

Chaque année, au moment de la vente de timbres, le Mouvement Féministe — on s'en souvient peut-être — publie un appel et une reproduction de ces timbres et des cartes de veux. Et voici sous vos yeux le rapport de la Fondation sur son dernier exercice.

On ne peut, en parcourant les pages de cette brochure, que lire, avec toujours le même intérêt, les efforts accomplis par les diverses sections de cette belle institution, si pleine de pitié pour l'enfance malheureuse, « Mères et enfants », « curés et séjours de vacances », placements, rapatriements, « aide aux veuves et aux orphelins » — une subvention fédérale a permis d'en secouer un très grand nombre — voilà, en abrégé, le travail social qui a occupé ces précieux amis de la jeunesse.

Bien entendu la publication que nous signalons contient aussi tous les chiffres qui rendent compte de la situation financière.

M.-L. P.^t

Au groupe de Lausanne.

Le 6 février, au Lycée, M. le Dr. Muret a offert au groupe lausannois pour le suffrage féminin une intéressante causerie intitulée : *De la campagne pour la famille et contre la dénatalité au suffrage familial*. Il a soullevé quelques points qu'évitent avec soin la plupart des orateurs qui ont découvert, en 1941, la décadence de la famille : le danger de la surpopulation pour la Suisse qui ne possède ni matières premières, ni colonies, les raisons qui font préférer la qualité à la quantité, les aspects divers de la crise de la famille, les dangers pour la famille des performances en matière d'enfanter, la nécessité d'avoir une mère en santé justement pour sauver la famille. Il a indiqué les dangers du vote familial qui ne ferait qu'augmenter la puissance paternelle au détriment de l'autorité maternelle ; le suffrage familial ne pourra se justifier que lorsque la femme sera citoyenne. Le mot d'ordre doit être : la femme avant la famille, pour la famille.

Une discussion animée suivit où l'on parla du travail de la femme et de la femme mariée, des allocations familiales, des dangers de la surpopulation pour la paix, des dangers qui attendent les enfants en cas de sous-alimentation, etc.

Mme Quinché, présidente, a chaleureusement remercié le Dr. Muret, qui siège depuis 23 ans dans le Comité du Suffrage féminin ; nous avons un bien agréable jubilé à fêter dans deux ans !

sous la main qui cherche à l'apprivoiser. Tels sont les tableaux de l'Ismé.

En passant des uns aux autres, on est conduit par une main. Cette main est d'abord un peu faible, malgré ce qu'il y a d'impérieux dans sa douceur, puis la main s'affirme, s'anime, et la voici armée d'une force tranquille, insistante, qui s'empare de vous avec féménité et ménagement. C'est la main de l'artiste elle-même. Car l'artiste est à vos côtés, présente autour de vous, avec son regard un peu voilé, mais resté perçant, sa voix qui tantôt semble descendre de la forêt sur la montagne, tantôt flotter sur les eaux. Il y a en elle un mélange de sauvagerie enfantine et de raffinement ; mais, ces contrastes qui subsistent, l'expérience de la vie en a composé une harmonie puissante. Les responsabilités, amassées comme à plaisir sur les frêles épaulles, ont déchargé le cœur des contraintes intérieures, l'ont ouvert à l'indulgence, à la com-

petitio

1^{er} Le prix de la Fondation Schiller pour 1941 a été attribué à Cilette Ofaire pour l'Ismé.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance s'est réuni le 22 janvier. Il a tout d'abord pris connaissance de diverses démarches faites par sa présidente et a examiné celles à entreprendre maintenant.

L'Office fédéral de l'Alimentation a bien accueilli en principe la résolution recommandant d'utiliser surtout les raisins du pays pour la fabrication de boissons non fermentées et pour la consommation à l'état frais. Le Comité estime qu'il faudra entreprendre une campagne en temps utile car, plus que jamais lors de la prochaine récolte, il faudra éviter de transformer en alcool le sucre des fruits. Dès maintenant, il faut encourager les femmes à demander à leurs fournisseurs du jus de raisin concentré ainsi que des boissons non fermentées, de façon à amener les producteurs à en augmenter la fabrication.

Le Comité a appuyé une proposition émanant de l'Association suisse pour le Suffrage féminin tendant à obtenir que le paiement des allocations familiales et de celles accordées en raison du renchérissement de la vie soit fait à la mère de famille. Il s'est adressé à l'Office des Arts et Métiers et du Travail pour recommander que des femmes soient nommées aux postes actuellement vacants de l'inspecteur des fabriques, ainsi que dans les Commissions chargées d'élaborer des contrats collectifs de travail pour les industries qui occupent en majorité du personnel féminin. Ayant appris que le gouvernement genevois avait fait une démarche à Berne pour que le Conseil Fédéral prenne, en vertu des pleins pouvoirs, des dispositions tendant à interdire spécialement au moment de la démobilisation, l'emploi des fem-

més mariées dont le mari gagne, le Comité a examiné de quelle façon il allait agir pour faire connaître son point de vue sur cette question au Conseil Fédéral.

La Commission d'hygiène a été priée de faire une enquête dans les cantons : 1. pour savoir dans quelles conditions les paysannes peuvent contracter une assurance-maladie ; 2. pour déterminer comment permettre à chaque paysanne de conclure un contrat d'assurance-maladie.

La Commission d'éducation examinera le projet de programme de puériculture et d'éducation ménagère destiné à la 9^e classe primaire dans le canton de Zurich.

Mme C. Nef, présidente de l'Alliance, qui a fait partie jusqu'à présent du Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre, a été invitée à collaborer à l'un des Comités de la nouvelle organisation qui, dorénavant, s'occupera du secours aux enfants victimes de la guerre ; cette organisation s'est constituée avec la collaboration de membres du Comité de la Croix-Rouge suisse et de membres de l'ancien comité du Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre. Elle continuera l'œuvre entreprise et cherchera à la développer ; outre les enfants français, belges et hollandais qui seront placés dans des familles, on espère faire venir des enfants des pays balkaniques qui seront installés dans des homes, — à cet effet, une collecte d'argent et de coupons d'alimentation sera faite.

Enfin, le Comité a appris que la Commission dépose les secours en temps de guerre venait d'être dissoute et qu'elle serait remplacée par une Commission consultative affiliée à l'Office fédéral d'assistance, qui collaborerait avec celui-ci comme le Comité consultatif des femmes collabore avec l'Office fédéral de guerre pour l'Alimentation.

V. W.

Lundi 2 mars :

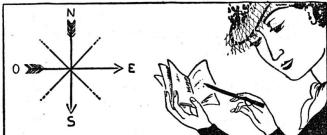
GENÈVE : Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30 : Séance mensuelle publique et gratuite. (Le sujet traité et le nom du conférencier seront annoncés plus tard par la presse quotidienne).

Vendredi 6 mars :

LAUSANNE : Groupe suffragiste, Lycée-Club, 12, Etraz, 20 h. 30 : *La mission de la femme*, causerie publique et gratuite par Mme Elisabeth Huguenin.

Demandez

le MOUVEMENT FÉMINISTE
dans les kiosques de l'
AGENCE NAVILLE



Garnet de la Quinzaine

Jeudi 26 février :

GENÈVE : Groupe de femmes de Champel, 20 h. 15 : *Le Label de la Ligue sociale d'acheteurs*, causerie par Mme Y. van Muyden, secrétaire romande.

Un métier agréable et lucratif

Lydia Daïnow
Genève

forme des élèves.

Cours théorique et pratique de soins de beauté
2, pl. Fusterie
GENÈVE

Institut de Beaute
Téléphone 4.42.10



Bibliothèque
pour la jeunesse

au Blé qui Lève

chez Mme J.-L. DUFOUR

La Vuachère

LAUSANNE

Prêts de livres dans

toute la Suisse.

Renseignements gratuits

Economies !!
en faisant
teindre et nettoyer

chez
Fraisse & C°
TEINTURERIE - GENÈVE

53, rue St-Jean - 9, Quai des Bergues
7, rue de Rive - 2, Rue Michel-Dufresne

Grande Maison de Blanc
CALICOES

14, Rue de Rive, 14 (angle rue Verdaine)
Téléphone 5.01.31

Spécialité de Trousseaux
du plus modeste au plus riche

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENÈVE

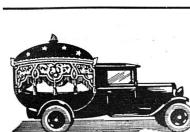
POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES



EN CAS DE DÉCÈS

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité